

VILLAGE DE NIGADOO
PROCÈS VERBAL
RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Date : jeudi 20 mai 2021
Heure : 18 h 30
Endroit : Salle du conseil

1. Ouverture de la réunion

M. le maire, Charles Doucet, appelle la réunion à l'ordre à 18 h 30.

2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Charles Doucet – Maire
- Charles Aubé – Maire Adjoint
- Robert Gaudet – Conseiller
- Donna Landry-Haché – D.g. et Greffière
- Emilie Dilhac – Agente communautaire et communication
- Mireille Arseneau – Adjointe administrative

Était absent : Néant

*Une liste complète des noms et numéros de téléphone de tous les personnes présentes est disponible.

M. le maire, Charles Doucet, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

3. Adoption de l'ordre du jour

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 66-21	Proposée par : Charles Aubé Appuyée de : Robert Gaudet
Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec correction. - Point #7. a) Résolution – Réunion ordinaire du mois de mai 2021 au lieu de 2020.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

4. Déclarations de conflits d'intérêts – Néant

5. Présentations diverses

a) Présentation des états financiers 2020 par la firme comptable APA – M. Rémi Boudreau.
M. Boudreau présente les états financiers et répond aux questions de la part des membres du conseil.

6. Finance

a) Résolution – Adoption des états financiers 2020

Résolution : 67-21	Proposée par : Robert Gaudet Appuyée de : Charles Aubé
Que les membres du conseil approuvent les états financiers 2020 tel que présenté par la firme APA.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

7. Affaires nouvelles

a) Résolution – Réunion ordinaire du mois de mai 2021

Résolution : 68-21	Proposée par : Charles Aubé Appuyée de : Robert Gaudet
Que les membres du conseil approuvent l'annulation de la réunion ordinaire du mois de mai 2020.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

b) Résolution – Changements climatiques

Résolution : 69-21	Proposée par : Charles Aubé Appuyée de : Robert Gaudet
<p style="text-align: center;">Résolution du Conseil visant l'engagement dans le programme Partenaires dans la protection du climat de la FCM et d'ICLEI</p> <p>ATTENDU QUE la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et ICLEI – Les gouvernements locaux pour le développement durable ont créé le programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) pour permettre aux gouvernements municipaux de partager entre eux leurs connaissances et leur expérience des mesures de réduction des émissions de GES;</p> <p>ATTENDU QUE plus de 350 gouvernements municipaux, issus de toutes les régions du Canada et représentant plus de 65 % de la population canadienne, se sont déjà engagés à réduire les émissions de GES de leur municipalité et de leur collectivité dans le cadre du programme PPC depuis sa création en 1994;</p> <p>ATTENDU QUE le programme PPC se fonde sur un cadre en cinq étapes comprenant l'établissement d'un inventaire et de prévision des émissions de GES, la détermination d'un objectif de réduction des émissions, l'élaboration d'un plan d'action local, la mise en œuvre du plan d'action, ainsi que la surveillance des progrès et la présentation des résultats;</p> <p>IL EST RÉSOLU QUE la municipalité de _NIGADOO_ examine les lignes directrices décrivant les avantages et les responsabilités des membres du programme PPC et qu'elle communique ensuite à la FCM et à ICLEI Canada son intention de participer au programme et son engagement à franchir les jalons du cadre en cinq étapes du programme PPC;</p> <p>IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE la municipalité de _NIGADOO_ désigne les personnes suivantes pour superviser la mise en œuvre des étapes du programme PPC et assurer la liaison entre la municipalité et les gestionnaires du programme PPC :</p> <p>Emilie Dilhac, Agente communautaire, Village de Nigadoo Donna Landry-Haché, Directrice générale, Village de Nigadoo</p>	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

c) Demande : Vente de garage organiser par la Garderie des petits lutins – Aucunes objections.

8. Levée de la réunion

Levée de la réunion à 19 h 35.